

RECTORAT
Division des
Personnels
Enseignants

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et Obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
VU le décret n° 92.1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel,
VU le décret n° 82.451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions paritaires,
VU le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministère de l'éducation nationale,
VU l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat,
VU le procès-verbal du dépouillement du scrutin du 6 décembre 2018,
VU le procès-verbal de la répartition des sièges du 7 décembre 2018,
Considérant les changements d'affectations à la rentrée 2019,
Vu le courriel de Madame Charlotte VANBESIEN, secrétaire académique de la CGT EDUC'ACTION en date du 16 octobre 2019, présentant le changement d'affectation de Monsieur Maxime BESSELIEVRE, suppléant.

ARTICLE 1 : La commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **professeurs de lycée professionnel** est composée comme suit :

ARRÊTE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION (10 titulaires - 10 suppléants)

TITULAIRES

M. Daniel AUVERLOT	Recteur de l'académie de Créteil
Mme Sylvie THIRARD	Secrétaire générale de l'académie de Créteil
Mme Carole LAUGIER	Secrétaire Générale Adjointe, Directrice des Relations et des Ressources Humaines de l'académie de Créteil
Mme Rachel HENRY	Adjointe à la Directrice des Relations et des Ressources Humaines de l'académie de Créteil
M. Charles BOURDEAUD'HUY	Chef de la division des personnels enseignants
Mme Nathalie GAUTIER	Déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue
Mme Michèle DELOMEL	Inspectrice de l'éducation nationale chargée de SBSSA
M. Frédéric LAIGLE	Inspecteur de l'éducation nationale en S.T.I

M. Hugo CLEMENT

Chef du service DPE 8

Mme Valéry LENOBLE

Proviseure du lycée Eugène Delacroix
94 – MAISONS ALFORT

SUPPLÉANTS

Mme Isabelle GARNIER-DUVAL

Adjointe au chef de la division des personnels
enseignants

Mme Magdalena MITER

Cheffe de la cellule des actes collectifs

Mme Cécile CAPIA-CAMBOUNET

Cheffe de service de la DPE 7

M. Julien LALIVE

Chef de la division des établissements

M. Jean LABBOUZ

Inspecteur de l'éducation nationale
en maths sciences physiques

M. Pascal JAVERZAC

Inspecteur de l'éducation nationale
en STI

M. Didier BUTZBACH

Inspecteur de l'éducation nationale en lettres-
histoire géographie

Mme Michèle MARECHAL

Proviseure du lycée Camille Claudel
77 - PONTAULT-COMBAULT

M. Sébastien RANUCCI

Proviseur du lycée Pauline Roland
94 - CHEVILLY LARUE

Mme Sylvie TAMAIN

Proviseure du lycée Gourdou-Leseurre
94 - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

REPRESENTANTS DU PERSONNEL (10 titulaires - 10 suppléants)

TITULAIRES

PLP Classe exceptionnelle

Au titre du SNUEP-FSU

Mme Laurence TRUBLEREAU

SEP Lycée A. de Saint Exupéry
94 - CRETEIL

PLP Hors classe

Au titre de la CGT Educ'action

M. Daniel JORGE

Lycée Max Dormoy MARX DORMOY
94 – CHAMPIGNY SUR MARNE

Au titre du SNUEP-FSU

M. Koba TRAORÉ

Lycée Clément Ader
77 – TOURNAN EN BRIE

Au titre de la SNETAA-FNEC-FP-FO

Mme Saliha BENABID

ERA François Cavanna
94 – NOGENT SUR MARNE

PLP Classe normale

Au titre de la CGT Educ'action

Mme Charlotte VANBESIEN

Lycée Frédéric Bartholdi
93 - SAINT-DENIS

Mme Laila BOUHBOUH

Lycée Jean-Pierre Timbaud
93 – AUBERVILLIERS

M. Salah MBAREK

Lycée Henri Sellier
93 – LIVRY GARGAN

Mme Audrey DELIZE

Lycée François Arago
94 – VILLENEUVE SAINT GEORGES

Au titre du SNUEP-FSU

M. Nicolas DUVEAU

Lycée Voillaume
93 – AULNAY SOUS BOIS

Au titre de la SNETAA-FNEC-FP-FO

M. Samir ALEM

Lycée François Rabelais
93 - DUGNY

SUPPLÉANTS

PLP Classe exceptionnelle

Au titre du SNUEP-FSU

M. Abdelatif ATOUF

Lycée Voillaume
93 – AULNAY SOUS BOIS

PLP Hors classe

Au titre de la CGT Educ'action

Mme Zohra YADEL

EREA François Cavanna
94 – NOGENT SUR MARNE

Au titre du SNUEP-FSU

Mme Anne-Marie GARCIA

Lycée Armand Guillaumin
94 - ORLY

Au titre de la SNETAA-FNEC-FP-FO

Mme Sylvie COLLEAUX

Lycée Lino Ventura
77 – OZOIR LA FERRIERE

PLP Classe normale

Au titre de la CGT Educ'action

Mme Mariem SIALA-VAUGON

Lycée Armand Guillaumin
94 – ORLY

M. Matthias PEREZ

Lycée Lucie Aubrac
93 – PANTIN

M. Raphaël PIDET

Lycée La tour des Dames
77 – ROZAY EN BRIE

Mme Mainell WUILLERMIN

Lycée Auguste Perdonnet
77 – THORIGNY SUR MARNE

Au titre du SNUEP-FSU

Mme Catherine FAUCHERE

Lycée Théodore Monod
93 – NOISY LE SEC

Au titre de la SNETAA-FNEC-FP-FO

M. Eric SIES

EREA Léopold Bellan
77 – CHAMIGNY

ARTICLE 2 Ces dispositions prennent effet à compter du 3 février 2020. L'arrêté de composition du 21 décembre 2018 est abrogé à la même date.
:

ARTICLE 3 La secrétaire générale d l'académie de CRETEIL est chargée de l'exécution du présent arrêté.
:

Fait à Créteil, le 3 février 2020

Le Recteur de l'académie de Créteil


Daniel AUVERLOT